

*Attribution de temps*

Madame la Présidente, le gouvernement a seulement quatre possibilités à cet égard. En premier lieu, il pourrait fermer les bureaux de poste. Il pourrait les fermer simplement en laissant la grève avoir lieu, en laissant les deux parties s'affronter et en permettant que les bureaux de poste ferment leurs portes et ne servent plus les Canadiens. Bien sûr, les libéraux ont essayé cette solution en 1975, avec une certaine aide de la part du Nouveau parti démocratique. En effet, il y a eu une grève postale de 42 jours. Au cours de cette période, les petites entreprises de toutes les régions se sont plaintes que cette grève faisait du tort au pays, qu'elle détruisait l'entreprise et qu'elle réduisait d'autres Canadiens innocents au chômage. En réponse à une question d'une personnalité de la presse, le dirigeant du syndicat des postiers a déclaré que peu lui importait si cette grève causait de sérieux torts à autrui.

● (1550)

A part de forcer les postes canadiennes à fermer leurs bureaux en permettant une grève prolongée, une troisième solution consisterait à céder aux demandes du syndicat. Là encore, on a déjà essayé de le faire. Le député de Papineau (M. Ouellet) a tenté l'expérience, lorsqu'il était ministre des Postes. L'honorable Bryce Mackasey a fait de même, lorsqu'il occupait ce poste.

L'opinion des Canadiens au sujet des conditions de travail et des salaires des employés des Postes à l'heure actuelle découle en grande partie du fait que nous avons cédé à des demandes syndicales qui paraissent pourtant excessives à l'époque. Une quatrième solution consisterait à forcer les postiers à retourner au travail et à nommer un arbitre. On pourrait fort bien trouver des remplaçants et faire en sorte que le service postal soit assuré. Selon moi, il est manifeste que les Canadiens d'un bout à l'autre du pays réclament le service postal.

Je voudrais examiner la situation actuelle qui, à mon avis, place les grévistes dans une position inquiétante et parfois même dangereuse. Selon moi, il ne convient pas que les députés de l'opposition prolongent le débat, surtout lorsque les députés libéraux sont en mesure de présenter les amendements qu'ils souhaitent au comité plénier. Ils ont eu des entretiens avec le ministre et ils reconnaissent eux-mêmes qu'il existe une volonté de coopérer. A mon avis, cette façon d'agir est réfléchie. Cependant, plus nous retardons l'adoption de ce projet de loi de retour au travail, plus nous risquons que des incidents fâcheux se produisent sur les lignes de piquetage.

On a déjà énuméré ces incidents à la Chambre, mais je crois qu'il convient que je les répète. A Victoria, un gréviste a frappé un surveillant, et les syndiqués ont entravé la levée des boîtes aux lettres de rue en harcelant les conducteurs. A Vancouver, 16 remplaçants ont été attaqués, alors qu'ils entraient dans un établissement. A Regina, un gréviste a donné un coup de pied dans la porte d'un véhicule de livraison d'une pizzeria et un autre gréviste s'est jeté sur le capot du véhicule. A Saskatoon, on a crevé les pneus des automobiles d'un certain nombre de remplaçants et un gréviste a fracassé la vitre d'un autobus amenant des remplaçants au centre de traitement du courrier de l'endroit. L'intéressé a été arrêté par la police. A Edmonton,

un gréviste a été arrêté pour avoir lancé des briques à un autobus transportant des remplaçants. A Winnipeg, on est entré par effraction dans la salle du courrier d'une tour d'habitation. A Cornwall, en Ontario, on a fracassé les vitres d'une fourgonnette à l'aide d'un bâton de hockey. Une remplaçante a été blessée et elle a dû être conduite à l'hôpital. Bien que la femme n'ait pas été sérieusement atteinte, le président du syndicat local du SPC a été arrêté et inculpé de méfait. A London, un gréviste a été inculpé de voies de fait. A London également, des vandales ont rempli de colle les serrures des boîtes aux lettres de 15 immeubles d'appartements.

Passons maintenant à la région de l'Atlantique. A Saint-Jean (T.-N.), un membre du SPC a été inculpé de voies de fait simples et 15 véhicules attendant d'entrer dans des installations postales ont eu des pneus crevés. A Saint-Jean (N.-B.), les pneus de deux véhicules ont été taillés et deux pintes de peinture ont été versées sur un tracteur. A Moncton, des oeufs et des bombes de peinture bleue ont été lancés sur un autobus transportant des travailleurs de remplacement. A Gagetown, des membres du SPC sont inculpés de méfait pour avoir lancé des oeufs sur un véhicule. A Fredericton, un gréviste a été inculpé après avoir frappé un homme à l'aide d'une pancarte de grève et deux autres ont été inculpés pour avoir lancé des oeufs. Un autobus servant au transport des travailleurs de remplacement a eu des pneus taillés et des pommes de terre enfoncées dans le tuyau d'échappement.

Il ne faut pas perdre de vue, comme l'a fait remarquer le député de Saint-Jacques (M. Guilbault), que le gouvernement est disposé à examiner certains amendements et à accepter ceux qui sont raisonnables. Cependant, en déclarant qu'il ne convient pas d'adopter ce projet de loi d'importance nationale avant que le gouvernement n'ait cédé à toutes leurs exigences, les députés du NPD doivent assumer la pleine responsabilité de toute la violence qu'entraîne la grève.

Passons maintenant à la question du franchisage. Permettez-moi de dire, aussi sincèrement que peut l'être un député représentant une circonscription qui compte 113 localités, que le franchisage, plus que tout autre mesure, assurera un bon service postal à l'avenir à toutes ces localités. Dans certains villages et hameaux ayant actuellement un bureau de poste, la seule autre installation est le magasin local. Lorsqu'un maître ou une maîtresse de poste prend sa retraite, pratiquement personne dans ces localités ne veut prendre la relève. Grâce au franchisage, l'épicerie du coin pourra assurer le service et continuer à l'offrir à la collectivité. Le gouvernement du Canada prévoit que près de 6 000 nouveaux services ruraux ouvriront dans tout le pays au cours des dix prochaines années, et pourtant, les Néo-démocrates prétendent que c'est inacceptable.

Étant donné que bon nombre d'entre eux représentent des localités beaucoup plus importantes que celles de ma circonscription, je tiens à leur dire que les Postes sont une institution qui manipule des fonds parmi les plus importants de toutes les entreprises canadiennes. Elles se rapprochent à cet égard de l'industrie automobile. Et pourtant, les bureaux sont ouverts de 9 heures à 17 heures, cinq jours par semaine, ce qui ne répond pas aux besoins de la société moderne.